

PARCOURS HANDICAP

Dans le droit fil de la "loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" et du schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale « volet personnes âgées/personnes handicapées 2012-2016 », nous œuvrons à rendre accessible les pratiques culturelles à toute personne quel que soit son âge, sa santé, sa situation physique ou sociale. Pour ce faire, nous développons d'une part sur le terrain des projets nécessitant une collaboration étroite entre établissements sociaux et culturels et entreprises artistiques. D'autre part, grâce à un partenariat renouvelé avec la Bibliothèque Départementale de Prêt [BDP] et le GIHP Aquitaine, nous accompagnons les travailleurs sociaux, médiateurs culturels, associations et artistes disponibles en suscitant rencontres et formations, permettant à terme, de constituer une communauté de personnes ressources et de lieux référents autour de la médiation sociale.

L'iddac, la BDP, le GIHP, avec Cécile Ferreira, chef de projet handicap, Direction de la Culture et de la Citoyenneté, proposent dans "les établis de l'iddac", 5 ateliers pour manipuler, pour "se rendre compte" grâce à la mise en situation, se servir du site culture accessible, découvrir des supports de compensation dans les médiathèques (livre gros caractère, audio...), et d'autres liés aux spectacles vivants, aux musées et aux numériques, et 1 atelier au pôle technique iddac afin de découvrir les matériels disponibles pour les manifestations en extérieurs.

1• >> ETABLI : LES OUTILS FACILITATEURS POUR L'ACCES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUX PRATIQUES CREATIVES ET ARTISTIQUES

FORMATION IDDAC/BDP – GIHP

Public : Tout public / priorité donnée aux anciens participants des parcours

Dates et lieu **mardi 6 décembre 2016 / BDP – Saint-Médard-en-Jalles**
Horaires : 9h30/13h – 14h/17h30

Gratuit cotisants iddac

